

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Autres départements.....	35.00;	65.00;	100.00
Belgique.....	38.00;	70.00;	130.00
Union Postale: Tarif A.....	38.00;	70.00;	130.00
Union Postale: Tarif B.....	50.00;	100.00;	200.00

REDACTION..... 65 à 71, Grande-Rue, Tél. 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

ANNONCES.....

Maladies de POITRINE

ASTHME

SPECIALITES RENOMMEES

Laboratoires oedipiens

PHARM. DU TRICHON ROUBAIX

Docteur VERHAEGHE

Remèdes pour les toues

Men spracht vlaamsch

CHEQUES POSTAUX ST LILLE

BILLET PARISIEN

Le désaccord des socialistes

(D'UN REDACTEUR SPECIAL.)

PARIS, 2 JUIL (Minuit).

Le vote du budget par le groupe socialiste de la Chambre a creusé encore la fossé entre les opportunistes du parti et les gardiens de la doctrine. L'organe officiel de la S.F.I.O. publie ce matin deux déclarations importantes. Dans l'une, M. Léon Blum affirme que ce vote est contraire à la décision du Congrès d'Avignon; dans l'autre, M. Paul Faure assure que les hommes s'inclinent, que le parti poursuivra sa route et que toutes les résistances seront brisées.

M. Paul Faure ne croit pas à la scission et il a probablement raison. Non pas que le schisme latent qui existe au sein du parti socialiste doive disparaître du jour au lendemain; il est au contraire très vraisemblable qu'il durera autant que le parti lui-même. Mais, de cette situation, nos révolutionnaires continueront à s'accommoder parce que la vie même de leur parti a pour condition l'équilibre électoral.

Si le groupe a voté jeudi le budget de 1933, contrairement à l'ordre formel du Congrès d'Avignon, c'est parce que les deux socialistes savent qu'il n'y a pas de solution possible entre les deux camps. Réduit aux seuls effectifs de ses militants, de ses adhérents convaincus, le parti socialiste représenterait, parlementairement, une force plus négligeable que le groupe communiste. Les élus de ce parti ne peuvent donc faire abstraction d'un fait auquel les décisions du Congrès ne peuvent rien changer. Et l'on reverra demain ce que l'on a vu hier: les élus du parti transgresser les instructions du parti.

De leur côté, les militants réunis à chaque congrès reproduisent leurs consignes. Ils ne voudront rien avoir de commun avec les partis bourgeois et recommanderont de ne rien faire qui puisse consolider le régime actuel, condamné au nom des principes, même lorsque les hommes de gauche en sont les bénéficiaires.

Faut-il prendre ces divergences très au sérieux et juger avec M. Renaudel que la situation est grave? Nous pensons plutôt qu'il s'agit de deux manifestations en sens opposés, mais dont chacune contient une large part d'hypocrisie. Il s'agit de convaincre à la fois ses pairs et ses électeurs. Actuellement, le parti estime qu'il a trop favorisé les seconds au détriment des premiers. Il est donc possible que des examens consciencieux soient prononcés. M. Renaudel et Marquet n'ont donc qu'à bien se tenir. Mais la cassure du parti dans le milieu semble, pour l'instant, hors de toutes prévisions raisonnables. Elle n'est soulevée ni par les doctrinaires, ni par les opportunistes.

LETTRÉ DE BRUXELLES

Des critiques contre les arrêtés-lois

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 2 JUIL 1933.

Les arrêtés-lois sont à peine parus que déjà, les protestations se font jour. Ce n'est point étonnant. L'œuvre ministérielle n'est point parfaite; ses auteurs ne l'ignorent pas; ils sont prêts à en améliorer les détails. Le socialisme, fidèle à sa tactique d'opposition coûte que coûte, ne trouve rien de bon dans les mesures qui ont été prises. C'est naturel chez lui. Il ne lui est pas permis de signaler quelque chose de salutaire, dans un gouvernement bourgeois. Cependant, au récent Congrès socialiste de Bruxelles, M. Vandervelde a reconnu que la Belgique était une oasis. Les socialistes, cependant, n'y sont pas au pouvoir; et là où ils sont les maîtres, conseils provinciaux et communaux, la situation n'est pas moins sombre qu'au Gouvernement. Ils n'ont pas fait mieux que lui; et ils ne se sont nulle part montrés plus prévoyants et meilleurs administrateurs que les ministres dits bourgeois. Bien au contraire.

Les critiques socialistes contre le ministère sont donc compréhensibles. Il en vient d'autres cependant qui ne sont point d'extrême-gauche. Dans les milieux de droite, on regrette que le Gouvernement ait trop d'une diminution, identique (5%) tous les traitements, les gros comme les petits, et (10 à 20%) tous les crédits budgétaires.

On fait remarquer que les fonctionnaires fortement rémunérés ne souffrent en rien d'une diminution de 5%, tandis que les petits traitements en seront durement affectés. De même pour les crédits budgétaires; il en est d'indispensables; il en est d'autres de pure luxe. Faut-il faire subir un sort identique aux uns et aux autres? Même généralisation dans les mesures d'ordre social. Il y aura lieu à des retouches dans plusieurs domaines; et il ne semble pas que le Gouvernement se refuse à les opérer.

Mais, à part ces remarques, l'ensemble des arrêtés-lois ne soulève jusqu'ici aucun reproche capital. On reconnaît que la tâche du Gouvernement a été lourde et que les sacrifices demandés au pays auraient été moins cruels si on les avait faits il y a un an.

Les pérorateurs judiciaires qui vont attendre les fraudeurs sont également bien reçus. Trop d'administrations publiques, par crainte de l'électeur, fermaient les yeux ou se livraient à de véritables gaspillages. Aujourd'hui, la responsabilité de la répression des fraudes leur est enlevée. Elles respirent. L'intérêt général s'en trouvera mieux.

La Confédération des Syndicats chrétiens a décidé de convoquer un Congrès pour rechercher les moyens de défendre efficacement les ouvriers, les chômeurs, les familles nombreuses et les vieillards, contre ce qu'elle appelle les mesures injustes prises par le Gouvernement. Les démocrates chrétiens trouvent que l'on aurait dû davantage réduire les gros traitements et les riches pensions pour sauvegarder la situation des «petites gens».

Les manœuvres aériennes de Strasbourg



Sur le terrain militaire de Strasbourg, se sont déroulées d'importantes manœuvres aériennes auxquelles prirent part 90 avions du régiment de chasse. Voici le thème: Des avions de bombardement ayant été signalés, une alerte est donnée aux avions de chasse. Pendant que les pilotes reçoivent leurs consignes, les soldats sortent rapidement les avions des hangars et, dans le minimum de temps, tous les avions de chasse sont prêts à prendre leur vol.

NOTRE CLICHÉ REPRÉSENTE UNE VUE DES AVIONS DE CHASSE AVANT LE DÉPART, SUR LE TERRAIN MILITAIRE DE STRASBOURG. (Au premier plan, les pilotes reçoivent leurs instructions.) (W.W.P.)

Pour M. André Tardieu "l'égalité des droits et la révision des traités, c'est tout un"

Dans le numéro de l'Illustration, qui paraît aujourd'hui, M. André Tardieu publie un article sur l'égalité des droits et la révision des traités.

La révision des traités, déclare l'ancien président du Conseil, est le but de l'Allemagne. L'égalité des droits, son moyen. Pour que le titre de l'Allemagne soit à revendiquer l'égalité des droits, il faut valablement au regard de la générosité française le manque de l'avis de M. André Tardieu, deux conditions: l'une internationale, l'autre allemande.

« La condition internationale qui manque, écrit-il, c'est l'exécution du traité de la Société des nations, c'est l'organisation de la paix par l'aide mutuelle, c'est la création d'une force collective automatique placée au service du pays attaqué. La condition allemande, qui manque, c'est l'esprit de cette politique et de coopération. Au seul peuple d'Europe qui revendique ses territoires de ses voisins, au seul qui donne ouvertement et sa jeunesse et son instruction militaire et offensive au peuple de la révision, sacrifierait-on les armes de ceux qui n'ont point de convoitises et qui vise la mette allemande? »

Dans ce qui se prépare à Genève nous allons par le nivellement apparent des armements visibles à l'apothéose du potentiel de la masse, du potentiel de la fraude.

« L'égalité des droits et la révision, c'est tout un et c'est la négation du pacte de 1919, de la doctrine française, de l'intérêt français. »

« Bien que tout cela viole cette loi de l'Etat qui s'appelle le Traité de Versailles, les Chambres s'en désintéressent. Les positions prises sur les questions de paix reposent dans l'indifférence de la nation. »

« Et l'on pense au mot de Renan: « Insanité! Scélératesse! » »

Un extraordinaire accident rue de France, à Roubaix

LA TOITURE D'UNE RANGÉE DE MAISONS S'EFFONDRE DANS UNE COURÉE

Plusieurs personnes sont blessées

Un accident, qui s'il n'a pas entraîné de malheur irréparable aurait pu prendre les proportions d'une catastrophe, est survenu à Roubaix, au début de la soirée de vendredi 2 juin et a jeté dans le populaire quartier du Fontenoir un émoi qui n'est pas apaisé à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Les mauvaises nouvelles vont vite, en le sait et s'amplifient tout aussi rapidement. En effet, il fut bruit tout d'abord dans le quartier et même en ville que de l'effondrement d'une rangée de maisons, catastrophe ayant entraîné plusieurs morts.

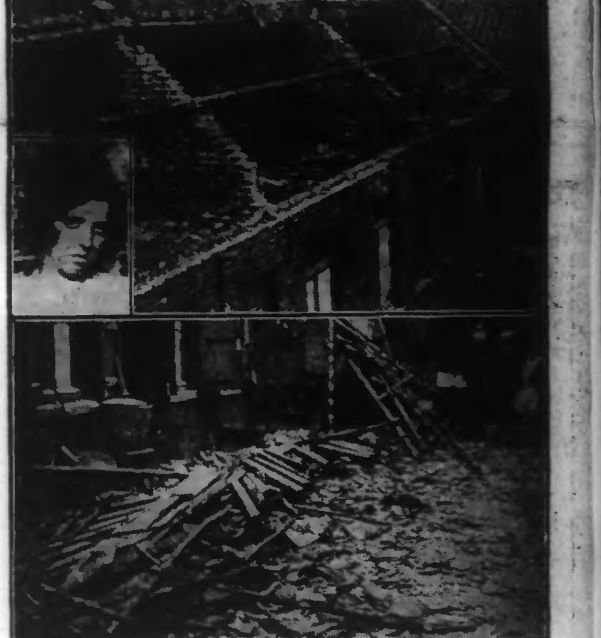
En réalité, et fort heureusement, la nouvelle était beaucoup moins tragique. S'il est vrai qu'il y a des victimes, ce ne sont que des blessés, atteints d'ailleurs assez superficiellement.

Quant à l'accident lui-même, tout se borne à ceci: une toiture, ou plutôt un versant de toiture, pour une raison que l'enquête établira, s'est effondrée et est tombée dans une courée de la rue de France où se trouvaient plusieurs personnes. Les maisons elles-mêmes, sont toujours debout. A cet égard, il y a lieu de féliciter le bon état de la construction.

Voici d'ailleurs, avec tous les détails exactement ce dont il s'agit.

LA COUR CHEVALIER, RUE DE FRANCE.

Au numéro 98 de la rue de France on trouve la cour Chevalier, petite courée composée de deux rangées de trois maisons chacune. Ces maisons emportent un étage. La rangée de



En haut: UNE VUE DE LA TOITURE APRÈS L'EFFONDREMENT. En bas: UN ASPECT DE LA COUR CHEVALIER JONCHÉE DE DÉBRIS.

En médaillon: UNE DES VICTIMES, M^{lle} ALIDA CAMBIER.

En haut: Une vue de la toiture après l'effondrement. En bas: Un aspect de la cour Chevalier jonchée de débris. En médaillon: Une des victimes, M^{lle} Alida Cambier.

En haut: Une vue de la toiture après l'effondrement. En bas: Un aspect de la cour Chevalier jonchée de débris. En médaillon: Une des victimes, M^{lle} Alida Cambier.

LA SURVEILLANCE DES PRIX

Paris, 2 JUIL. — La Commission interministérielle chargée d'assurer la surveillance des prix et de coordonner les efforts de l'administration contre la spéculation sur la vie, s'est réunie hier sous la présidence de M. Raymond Patenôtre, sous-secrétaire d'Etat.

Elle a procédé à un examen général de l'évolution actuelle des prix de détail, d'après les rapports administratifs qui lui ont été soumis. Elle a constaté que les prix des denrées nécessaires à l'existence enregistrés en avril 1933, sont généralement inférieurs à ceux d'avril 1932, et sensiblement comparables à ceux de 1927-1928.

La Commission a décidé de prendre comme base de ses travaux, en vue de propositions ultérieures à soumettre au Gouvernement, les suggestions formulées par les représentants des producteurs, du commerce et des consommateurs.

Les dans un rapport récent du Conseil national économique à la suite d'une

M. Pierre Cot, ministre de l'Air a passé son brevet de pilote

Paris, 2 JUIL. — M. Pierre Cot, ministre de l'Air, est depuis hier soir pilote breveté. C'est à l'aviation militaire de Bourget, entre 19 et 20 heures, que le ministre a subi les dernières épreuves requises par les règlements officiels.

M. Pierre Cot a passé avec succès les deux dernières épreuves: monter à 600 mètres et accomplir cinq « huit » à la même altitude.

La princesse allemande Loewenstein molestée par des étudiants se défend à coups de revolver

Vienne, 2 JUIL. — On mande l'Innsbruck, que la princesse allemande Loewenstein, épouse de l'homme politique centriste bien connu, molestée par des étudiants nationaux-socialistes devant l'Université, a fait feu sur ses agresseurs, sans toutefois atteindre personne.

Le fossé se creuse entre les deux fractions du parti socialiste "unifié"

Paris, 2 JUIL. — M. Renaudel, interrogé sur la répercussion au sein du parti socialiste de la division nouvelle qui s'est manifestée dans le groupe parlementaire socialiste au sujet du vote sur l'ensemble du budget, n'a pas caché qu'elle ne pouvait qu'aggraver la situation du parti socialiste unifié.

« Evidemment, a-t-il dit, l'attitude de la minorité du groupe socialiste n'arrange pas nos affaires. Notre groupe, par ses voix contre 43, avait décidé de voter l'ensemble. Il y a-t-il de nos camarades ont rompu avec la discipline de l'unité de vote. Nous prétendons avoir interprété dans votre esprit la motion d'Avignon. Ne pas le droit d'avoir une autre interprétation, mais, à Avignon, le parti avait dit catégoriquement: unité de vote dans tous les cas, même si le groupe se trompe. La situation, du fait de cette rupture, s'aggrave, mais j'espère que, d'ici le Congrès de Paris, le 14 juillet, ces camarades montreront plus de prudence. »

Le leur objet les vingt-huit « inéculinaires » objectent que, pour eux, sans aucun doute, le parti socialiste a voté, à Avignon, que le groupe parlementaire votait contre le budget et que la majorité du groupe les a placés dans l'alternative d'être indisciplinés envers la S.F.I.O. tout entière. Ils ont choisi l'indiscipline à l'égard du groupe.

Les hommes s'inclinent et le parti poursuivra sa route, dit M. Paul Faure

Dans le « Populaire », M. Paul Faure, secrétaire général du parti socialiste, commente ainsi l'attitude du groupe socialiste au cours de la séance du Budget:

« Ainsi donc, malgré le Congrès national de février, malgré le Congrès national extraordinaire d'avril dernier, malgré l'ordre du jour voté par la Commission administrative, dès qu'elle connut les intentions de la majorité du groupe socialiste parlementaire, celle-ci vient délibérément de refuser de s'incliner devant la règle, la volonté et les décisions du parti. L'heure est venue de choisir. Ou bien l'approbation catégorique de ceux qui ont été fidèles à la loi du parti et à la pensée des militants qu'ils ont mission d'exprimer et de défendre; ou bien suivre ceux qui prétendent accepter des mandats électoraux et qui, une fois élus, entendent se placer au-dessus des règles qu'ils avaient acceptées. »

La réponse des militants n'est pas douteuse, ils donneront aux organes qualifiés toute l'autorité nécessaire pour que ce conflit cesse rapidement. Quant à ceux qui proposent une scission, elle est possible, mais se trompent lourdement. Qu'ils en croient quel qu'un qui connaît l'état d'esprit de nos adhérents de Paris et de province. Les hommes ne sont rien, le parti est tout. Les hommes s'inclinent et le parti poursuivra sa route, toutes les résistances seront brisées.

L'opinion de M. Léon Blum

M. Léon Blum écrit d'autre part dans le « Populaire »:

« Il est contraire à la motion d'Avignon: »

« De décider: Le Groupe votera pour le budget parce qu'il contient telle ou telle mesure arrachée par le groupe lui-même. »

« De décider: Le Groupe votera pour le budget parce qu'il est présenté par tel ou tel gouvernement dont le parti a intérêt à protéger la durée. »

« De décider: Le Groupe votera pour le budget parce qu'il existe un péril réactionnaire particulièrement dangereux. La décision de principe imposée par la motion est le vote « contre » et ce que la clause d'ajournement permet au groupe, c'est, après avoir pris cette décision, de se réserver à lui-même ou de confier à sa délégation exécutive le soin de déjouer les manœuvres de dernière heure, que la réaction pourrait tenter au moment du scrutin. Est-ce la voie saine et vraie, écarter tout ce qui est contraire à la franchise, à la simplicité, à la clarté? »

UN ENTRETIEN DE MM. DALADIER ET PAUL BONCOUR

Paris, 2 JUIL. — M. Daladier a reçu ce matin, M. Paul Boncour, qui était accompagné de M. Léger, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

L'entretien s'est poursuivi jusqu'à 11 h. 35.

Le ministre des Affaires étrangères a mis le président du Conseil au courant des récentes délibérations de la Conférence du désarmement et de l'état actuel des négociations relatives au pacte à quatre.

En ce qui concerne les conversations entre les représentants de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la France, qu'on avait annoncées pour aujourd'hui ou demain à Paris, rien n'est encore arrêté.

Si ce projet d'entretien devait se réaliser, ce ne serait qu'au début de la semaine prochaine. Dans ce cas, il ne semble pas que sir John Simon doive participer à ces échanges de vues.

La Grande-Bretagne y serait représentée par lord Londonderry et le capitaine Eden.

Ces conversations, d'un caractère officieux, porteraient exclusivement sur les problèmes posés à la Conférence du désarmement.

Enfin, les négociations concernant le pacte à quatre se poursuivent normalement. Il ne semble pas qu'on doive s'attendre à voir un texte parégraphé immédiatement, quelques difficultés restant à résoudre.

Trotsky aurait sollicité l'autorisation de rentrer en Russie

Berlin, 2 JUIL. — L'après une dépêche de Constantinople, l'ancien chef soviétique Trotsky aurait demandé à Staline la permission de rentrer en Russie.

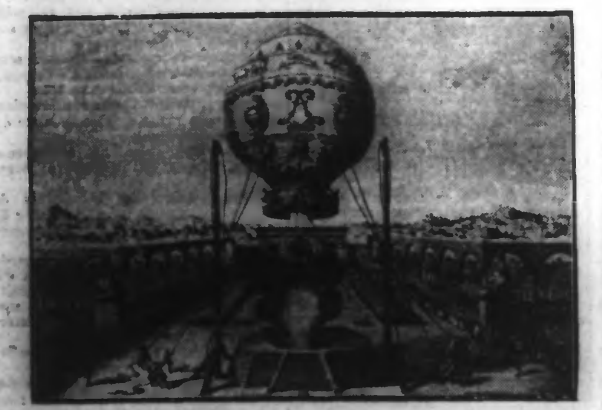
Trotsky, qui aurait déclaré ne pouvoir supporter plus longtemps l'exil dans l'île turque de Prinkipo, se serait déclaré prêt à se soumettre à toutes les exigences de Staline, à condition de pouvoir rentrer dans sa patrie.

mais il semble que les dirigeants du parti y aient renoncé, préférant suivre la filière normale puisque la Commission des conflits pourrait, en une quinzaine de jours, statuer sur les demandes de contrôle dont elle serait le cas échéant, saisie.

Les députés socialistes qui se sont réunis vendredi après-midi ont examiné les différentes éventualités qui pourraient se produire, notamment celle d'un refus de la Commission des conflits.

Celle-ci prendrait alors les sanctions qu'elle jugerait utiles et qui peuvent être: l'exclusion, la suspension, la révocation jusqu'à l'exclusion. Les jugements rendus par cet organisme ne sont susceptibles d'appel que devant le Congrès national du parti, en sorte que, si même la Commission des conflits prenait la responsabilité de décider l'exclusion des soixante-trois députés, il n'y aurait rien de fait, car, après avoir pris cette décision, de se réserver à lui-même ou de confier à sa délégation exécutive le soin de déjouer les manœuvres de dernière heure, que la réaction pourrait tenter au moment du scrutin. Est-ce la voie saine et vraie, écarter tout ce qui est contraire à la franchise, à la simplicité, à la clarté? »

L'INVENTION DES BALLONS A AIR CHAUD



Le 5 juin prochain est le cent-cinquantième anniversaire de l'invention des ballons par Montgolfier et de la première ascension. Voici une lithographie du temps représentant le gonflage de la première montgolfière dans le jardin que M. Réveillon avait fait à la disposition de l'invention.